

Pour diffusion immédiate
Le 23 octobre 2014

Révision de la Loi sur les subventions aux pionniers (services publics) et de ses règlements d'application

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon propose une mise à jour de la Loi sur les subventions aux pionniers (services publics) et de ses règlements d'application afin que les personnes âgées puissent continuer de bénéficier de cette aide financière.

Le programme de subventions aux pionniers s'adresse aux Yukonnais âgés de 65 ans et plus qui sont propriétaires ou locataires de leur résidence principale. Il vise à aider ces derniers à couvrir le coût, souvent élevé, des services publics.

« L'augmentation considérable du nombre de personnes âgées au Yukon, à laquelle on s'attend dans un avenir rapproché, fera en sorte que les subventions aux pionniers seront davantage sollicitées », a expliqué le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Doug Graham. « Ainsi, nous devons mettre à jour la *Loi* et ses règlements d'application afin de veiller à ce que le programme garde son caractère flexible et viable et continue de répondre aux besoins des personnes âgées du Yukon. »

Sous sa forme actuelle, la *Loi* permet au ministère de la Santé et des Affaires sociales de fixer le montant des subventions en tenant compte du coût du mazout, généralement plus élevé dans les collectivités rurales du Yukon.

« Dans le but de continuer de répondre, à long terme, aux besoins croissants de cette partie de la population, nous proposons notamment d'instaurer une méthode d'évaluation des revenus », a ajouté M. Graham.

Voici quelques-unes des modifications proposées :

- faire passer la date limite de présentation de la demande initiale du 1^{er} octobre au 1^{er} juillet;
- énoncer de façon détaillée les critères d'admissibilité au programme;
- mettre en place une méthode d'évaluation des revenus déterminant le montant des subventions;
- assouplir les critères d'admissibilité au programme;
- élargir le pouvoir réglementaire en vue de faciliter l'application de la *Loi*.

Ce mois-ci, le ministre de la Santé et des Affaires sociales, accompagné de représentants du Ministère, a rencontré des groupes de personnes âgées qui ont accordé leur appui aux modifications proposées, lesquelles permettront au programme de demeurer viable et accessible à ceux et celles qui en ont le plus besoin.

– 30 –

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Marcelle Dubé
Communications
Santé et Affaires sociales
867-667-3010
marcelle.dube@gov.yk.ca

Communiqué numéro 14-235

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.